

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 juillet 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014**

**2014 V 106** Vœu relatif à un Bleu budgétaire consacré à la consommation énergétique de la collectivité parisienne.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant la décision par la Mairie de Paris, en 2005, de créer les « bleus budgétaires », documents qui dans le cadre des discussions et du vote du budget de la Ville de Paris présentent en détail le contenu des programmes et des actions de la municipalité dans un domaine particulier et retracent l'ensemble des dépenses prévues ;

Considérant que depuis des bleus budgétaires ont été proposés pour des domaines tels que « le logement », « la Politique de Ville », « l'intégration des Parisiens non communautaires », « les personnes en situation de handicap », « le Plan Climat », ce qui a permis de donner davantage de lisibilité sur les politiques et initiatives menées par la Mairie de Paris dans ces domaines ;

Considérant les montants importants consacrés aux dépenses liées à la consommation énergétique et aux fluides (consommation d'eau, d'électricité, de gaz et de carburants) pour le fonctionnement des équipements de la collectivité parisienne ;

Considérant que ces montants sont en hausse d'un budget à l'autre : ce poste ayant représenté 62,9 millions d'euros en 2013 contre 59,8 millions d'euros en 2012, et que ces dépenses représentent près de 20% des dépenses de fonctionnement des services généraux de la Ville de Paris;

Considérant que la Ville de Paris est contrainte à ce Budget supplémentaire 2014 d'inscrire 5,43 millions d'euros supplémentaires en dépenses de fonctionnement pour les fluides;

Considérant le besoin d'avoir une vision détaillée et exhaustive de l'évolution de ces dépenses et surtout des investissements nécessaires afin de réduire efficacement ce poste de dépense ;

Aussi, sur proposition de M. Jérôme GLEIZES, et des élu/es du groupe écologiste de Paris,

Emet le vœu que :

la Mairie de Paris, pour le Budget primitif 2016, propose un Bleu budgétaire consacré aux questions de consommation énergétique de la collectivité parisienne.